

MARCHÉ A FORT POTENTIEL

***LES PLANTES
À PARFUM,
AROMATIQUES
ET MÉDICINALES
ONT BESOIN
DE SPÉCIALISTES**

FORMEZ-VOUS EN AVEYRON !



Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour devenir chef d'entreprise agricole ou salarié d'une entreprise agricole par la voie de la formation continue ou par celle de l'apprentissage sous convention.

Acquérir la capacité professionnelle permettant de prétendre aux aides à l'installation.

Des formateurs et intervenants expert dans leur domaine apportant la connaissance :

- Des spécificités de production et de la diversité des plantes.
- De la valorisation d'une production par la vente directe et les circuits courts.
- De l'intégration de la production dans une organisation de filière et de marché.

Spécialisation s'adressant à des personnes souhaitant acquérir des compétences dans le but de s'installer, de se perfectionner ou de se diversifier.

ORGANISATION

Formation en Centre : 980h (27 semaines)

Stage en Entreprise : entre 320 et 350h (10 semaines)

Début de la formation : Septembre N

Fin de la formation : Juin N+1

CONTENU Diplôme acquis sous forme d'Unités Capitalisables dites « UC »

UC1 : Se situer en tant que professionnel

UC11 : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

UC12 : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

UC2 : Piloter le système de production

UC21 : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements

UC22 : Gérer le travail

UC3 : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

UC31 : Combiner les différentes activités liées aux productions

UC32 : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions

UC4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise

UC41 : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers

UC42 : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique

UC5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise

UC51 : Commercialiser un produit ou un service

UC52 : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif

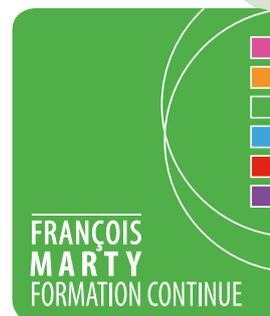
UC6 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Correspond à l'UCARE 1 = UCARE Transformation :

Transformer la production de végétaux

UC7 : S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Correspond à l'UCARE 2 = UCARE libre : Conduire en sécurité des engins de chantier



**FRANÇOIS MARTY
FORMATION CONTINUE**
352, chemin du Mas de Castanié
12200 MONTEILS
Tél. : 05 65 29 62 13
fmfc.monteils@cneap.fr

